

COMMUNIQUE DE PRESSE

Téléconsultation en officine : Maiia (ex Docavenue) étend son réseau de pharmacies partenaires

Avec 36 groupements partenaires représentant 17 000 officines, Maiia dispose du réseau de pharmacies le plus important en France

Boulogne-Billancourt, le 7 juillet 2020

Maiia (ex Docavenue), acteur majeur de l'assistance digitale santé, signe un nouveau partenariat avec le groupement Pharmactiv. Grâce à ce nouvel accord, Maiia dispose désormais d'un réseau de 17 000 pharmacies partenaires pour déployer sa solution de téléconsultation avec dispositifs médicaux connectés.

Depuis le lancement de sa solution de téléconsultation en officine en mars 2019, 36 groupements d'officines (représentant plus de 17 000 pharmacies) ont signé un accord pour sa mise en place dans les pharmacies et pas moins de 19 000 médecins utilisent la solution de téléconsultation *Maiia*. 1 600 officines en France sont déjà équipées de ses services de télésoin et de téléconsultation en officine accompagnés par un pharmacien.

En proposant aux patients de téléconsulter avec l'accompagnement de tous les acteurs de soins de proximité, médecins, pharmaciens et infirmiers, *Maiia* permet de resserrer encore le maillage territorial des professionnels de santé dans un intérêt de santé publique.

Le « nouveau » rôle du Pharmacien en 2022

Dans le cadre du programme gouvernemental « ma santé 2022 », le déploiement de la téléconsultation en France fait partie des grands chantiers pour réduire les inégalités d'accès aux soins en France, lutter contre les déserts médicaux et désengorger les urgences des soins non urgents.

Ma santé 2022, c'est aussi le développement des soins non programmés de proximité, connecter les professionnels de santé et accroître la qualité des soins, notamment par le concours du numérique.

C'est dans ce contexte que s'inscrit *Maiia*, en proposant aux pharmaciens d'officine d'accompagner leurs patients à téléconsulter.

En effet, le rôle central du Pharmacien dans le parcours de soins s'impose naturellement dans cette ambition de l'Etat. Outre la vaccination, les tests rapides d'orientation diagnostic (TROD), les bilans partagés de médication et les entretiens pharmaceutiques, la téléconsultation rendue possible par l'avenant 15 de la convention pharmaceutique et soutenue financièrement par l'Etat comme chacun des gestes précédemment évoqués, vient s'ajouter à la liste des soins de proximité que les pharmaciens peuvent exercer.

Aussi, bien organisés, ces services deviennent progressivement une source de compléments de revenus pour l'officine tout en répondant aux enjeux de « ma santé 2022 ». *Maiia* avec sa solution de téléconsultation **et aussi d'agenda et de télésoin** s'inscrit parfaitement dans cette vision en respect de la territorialité des soins au regard de son nombre important de médecins.

« Le rôle central du Pharmacien d'officine dans le dispositif décrit par le gouvernement ne fait pour nous aucun doute. Il s'inscrit comme le pivot central du soin de proximité. À travers la téléconsultation, il permet d'intégrer à l'équation de l'accès aux soins les populations vulnérables ou moins aguerries aux nouvelles technologies. Et ce partout en France, dans la mesure où les officines ne sont pas concernées par les déserts médicaux », indique Arnault Billy, Directeur Général de Maiia.



La téléconsultation en officine : comment ça marche ?

Tout patient se présentant dans une officine utilisatrice des solutions Maiia peut être accompagné par son pharmacien pour téléconsulter un médecin. Que ce soit à sa demande, à celle du médecin ou du pharmacien.

Réalisée par visioconférence, dans un espace de confidentialité, le pharmacien met à disposition du patient un plateau technique comprenant un ordinateur connecté à internet, muni d'une webcam, d'un micro et de dispositifs médicaux connectés via USB (stéthoscope, otoscope et tensiomètre, oxymètre).

La téléconsultation doit être effectuée par le médecin traitant du patient, soit après avoir pris rendez-vous soit en utilisant le module de téléconsultation sans RDV proposé par Maiia, ou le cas échéant par l'organisation territoriale de proximité, dans le respect du parcours de soin territorial, de l'avenant 6 et 15 et de l'arrêté du 18 mai 2020.

La téléconsultation peut se dérouler avec le pharmacien, à la discrétion du médecin, qui peut notamment l'assister lors de l'utilisation des instruments connectés ou de manière autonome sans accompagnement.

Quant au paiement, il est soumis aux mêmes conditions que lors d'une téléconsultation chez soi. Le patient reçoit s'il y a lieu une ordonnance dématérialisée -74% des téléconsultations font l'objet d'une prescription- et la transmet à son pharmacien.

La téléconsultation en officine avec Maiia

Avec ou sans RDV

Espace confidentialité Ordinateur connecté à internet + stéthoscope, otoscope, oxymètre et tensiomètre



Autonome ou accompagné Selon le patient et sa pathologie

Ordonnance Récupération si souhait du patient

À propos de Maiia

Maiia, évolution de Docavenue, est la filiale du Groupe Cegedim dédiée à la prise de rendez-vous en ligne, téléconsultation et aux services facilitant la mise en relation médecin-patient. Elle s'appuie sur l'expertise pionnière de Cegedim en matière de digitalisation du cabinet médical. Inscrite dans le parcours de soins coordonnés, son offre de téléconsultation et de télésoin intègre toutes les étapes du soin en respect de la confidentialité et la sécurisation des données de santé.

Pour en savoir plus : www.maiia.com

Pour suivre Maiia sur les réseaux sociaux : Twitter @MaiiabyCegedim, LinkedIn et Facebook.

À propos de Cegedim

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte près de 5 000 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 500 millions d'euros en 2019.

Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus: www.cegedim.fr

Pour suivre Cegedim sur Twitter: @CegedimGroup, LinkedIn et Facebook.

Aude Balleydier

Ceaedim

Responsable Communication et Relations Médias Tél.: +33 (0)1 49 09 68 81 aude.balleydier@cegedim.fr

Matthieu Becamel

Maiia

Directeur Communication et Marketing Tél: +33 (0)1 49 09 34 39

matthieu.becamel@maiia.com

Sophie Faroux

Agence suPR! Consultante en Relations Médias

Tél.: +33 (0)6 52 21 17 30 sfaroux@supr-agency.com











